

Robert Garcia
député



Motion

La Chambre des députés et des députées,

- rappelant la motion votée par la Chambre en mai 2000 invitant le gouvernement à étudier la répartition de l'offre scolaire du postprimaire du bassin de la Chiers sur deux sites distincts à Pétange et à Differdange,

- rappelant la motion votée par la Chambre en novembre 2000 invitant le gouvernement à présenter les conclusions des travaux d'étude demandés avec les arguments développés sur les avantages et les désavantages de la répartition sur deux sites à Pétange et à Differdange,

- considérant que l'offre scolaire au niveau postprimaire dans la vallée de la Chiers ne sera pas entièrement couverte par le nouvel établissement du LTMA,

- constatant la disposition unanime du conseil communal de la Ville de Differdange à accueillir un lycée sur un terrain adapté de la commune,

invite le gouvernement

- à entamer des travaux d'étude relatifs à l'emplacement futur d'une infrastructure de l'enseignement postprimaire sur le territoire de la ville de Differdange.

Robert Garcia

François Bausch

Renée Wagener

Camille Gira

Jean Huss